

Délégués Présents :

Thierry HEURTAULT (STE GEMMES LE ROBERT)
Marcel DUCHEMIN (EVRON)
Claude LANGEVIN (CHATRES LA FORET)
Robert GESLOT (MEZANGERS)
Daniel CLIMENT et Pascal PANCHER (NEAU)
Stéphane LAVOUE (LIVET EN CHARNIE)
Xavier de CALONNE (BREE) Suppléant de Ludovic LEMEE
Guillaume AMIARD (DEUX-EVAILLES) Suppléant de Benoit QUINTARD
Jacques LECORNE (MONTOURTIER)
Jean-Marc HALLE (CHATRES LA FORET)
Fabrice PAUMARD (ARGENTRE)
Sophie BOULIN (LOUVIGNE)
Jacques MAIGNAN (BONCHAMP)
Sébastien ROUSSILLON (PARNE SUR ROC)
Guy DELAMARCHE (ENTRAMMES)

Partenaires présents :

DDT - Police de l'eau : Jean-Pierre ROCHE
Conseil général 53 + SAGE de la Mayenne : Alexis ROBERT
Association Mayenne Nature Environnement : Alice BURBAN
Association des riverains Jouanne et Vicoin : Bernard BELLIER
Syndicat Jouanne (Technicien de rivière) : Nicolas BOILEAU
Responsable technique des Syndicats : Yohann LUCAS

Commune de GESNES : Dominique LEBRETON

Excusés :

Claude GEORGET et Jean-François d'OZOUVILLE (ST OUEN DES VALLONS)
Louis BONNEAU (GESNES)
Thierry LEMEE (LA CHAPELLE RAINSOUIN)
Agence de l'Eau Loire Bretagne : Philippe RIGUIDEL
Fédération de pêche : Jean POIRIER
Chambre d'Agriculture 53 : Bernard LAYER

M. Le Président précise qu'un Comité de Pilotage (= COPIL) est organisé tous les ans en fin d'année afin de faire un bilan des travaux réalisés au cours de l'année et de présenter le programme de travaux de l'année suivante.

BILAN 2015

TRAVAUX CTMA 2015

Nicolas BOILEAU présente les travaux réalisés en 2015 dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

> Travaux « lourds »

- Ruisseau des Nayères à STE GEMMES LE ROBERT :
Recreusement du cours d'eau sur 72 ml et retrait des buses
Ces travaux ont permis de redonner au ruisseau ses capacités de débordements.
Ils se sont déroulés en partenariat avec le Conseil Départemental 53.



- Ruisseau de Châtres à CHATRES LA FORET :
. Ponts du Rocher, des Hermandières et de la Chesnelière :
Protection de berges en amont et aval
+ Limitation de l'affouillement
+ Réduction de chute en aval



- Lit et berge à CHATRES LA FORET et ST CHRISTOPHE DU LUAT :
 - Talutage des berges
 - + Recharge du lit en granulats
 - + Mise en place de clôtures
 - + Installation d'une passerelle à bovins
 - + Plantations pour maintien des berges et ombre



- Gué à CHATRES LA FORET :
 - Création d'un gué et enlèvement des vestiges d'une ancienne passerelle

- Site des Vaux à FORCE :
 - Enrochement pour restauration de la berge érodée
 - + Recreusement de la frayère comblée.
 Ces travaux font suite à une démarche volontaire du propriétaire qui souhaitait recréer cette frayère.



- Site de la Valette et aval du bourg à ST CENERE :
 - Réalisation d'épis pour diversification des habitats

- Site des Bordeaux à BREE :
 - Reprise du seuil réalisé en 2010 pour améliorer le franchissement du seuil en augmentant sa rugosité et en réduisant sa pente

M. BELLIER demande si les douves du Château des Bordeaux sont mieux alimentées depuis les travaux. Nicolas BOILEAU indique que l'aménagement réalisé permet d'augmenter le temps d'alimentation du bief mais le système est soumis à deux aléas qui ne dépendent pas du syndicat : d'une part le remplissage de sédiments du bief et la chute de feuilles et de branches provenant de la haie qui le borde ce qui favorise le dépôt et d'autre part la présence continue des planches sur la vannage mobile à l'entrée du bief qui concourt à limiter le flux entrant et donc à réduire les capacités d'alimentation. Ce vannage était destiné à être ouverte en dehors des périodes hivernales, ce qui ne semble jamais fait.

M. de CALONNE précise qu'à l'époque du barrage, le bief était bien alimenté. Depuis le démantèlement, il n'est plus alimenté. Ce nouveau système ne fonctionne pas.

M. BELLIER ajoute que c'est tout à fait le raisonnement de l'association. Ces seuils en enrochement n'ont pas les mêmes fonctionnalités que les vannes.

Nicolas BOILEAU complète que les exigences réglementaires ne sont pas les mêmes qu'au temps des vannages et que le bief n'a pas vocation à être alimenté toute l'année. Le bief demeure alimenté par les forts débits mais son fonctionnement est perturbé comme déjà expliqué. L'observation de l'alimentation au cours de l'hiver 2015/2016 permettra d'apprécier s'il y a une amélioration et de faire régler le nouveau seuil.

- Enlèvement mécanisé d'embâcles à ST CENERE, ENTRAMMES et FORCE

> Travaux « légers »

- Entretien léger sur 400 m du ruisseau de Châtres
- Arrachage de la Renouée du Japon à MONTSURS (Centre-ville et Site des Ifs)
- Plantation en berge sur le ruisseau de Châtres (1 350 m - 22 espèces)

Jean-Pierre ROCHE, représentant du service Police de l'eau de la DDT53, approuve ce programme ambitieux sur les affluents, et principalement sur ceux présents en tête de bassin.

Nicolas BOILEAU précise que les travaux sur la tête de bassin (recharge du lit, amélioration des débordements) permettent un écrêtage des crues, c'est-à-dire de favoriser le stockage naturel en période de crue des eaux dans le lit majeur, et ainsi éviter que des flux d'eaux massifs soient observés sur Montsûrs, ou en aval.

SUIVI DES INDICATEURS BIOLOGIQUES

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, 4 points de suivi étaient étudiés chaque année :

- Site de Montbesnard à ARGENTRE
- Site de l'ancien plan d'eau à MONTSURS
- Site du Gué des Barres à MONTSURS
- Site à NEAU

Dans le cadre du CTMA, un nouveau point de suivi a été ajouté sur le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE DU LUAT.

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons (Plus la note est basse, meilleure elle est)

Evaluation des indicateurs biologiques du CTMA de la Jouanne

	La Jouanne au plan d'eau de MONTSURS			La Jouanne au Gué des Barres à MONTSURS			La Jouanne à Montbesnard à ARGENTRE			La Jouanne à NEAU			Le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE		
	IBG	IBD	IPR	IBG	IBD	IPR	IBG	IBD	IPR	IBG	IBD	IPR	IBG	IBD	IPR
2009															
2010															
2011															
2012															
2013															
2014	Très bon	Moyen		Très bon	Moyen		Très bon	Bon		Bon	Bon	Médiocre			
2015												Moyen			Moyen

état initial

IPR 2015 à NEAU sur la Jouanne = 17,875 (Moyen)

IPR 2015 à ST CHRISTOPHE sur le ruisseau de Châtres = 22,889 (Moyen)

Nicolas BOILEAU précise que lors de la pêche électrique à NEAU, de la Truite fario (espèce sauvage non issue du lâcher) a été découverte. Cela suggère que ces individus sont soit issus de la reproduction de truites en amont de la Jouanne comme sur les ruisseaux de Sainte-Gemmes (ce qui a été prouvé par la Fédération de Pêche) ou localement. C'est une nouvelle importante car cette espèce est clairement ciblée par les objectifs du syndicat et du CTMA. Cette présence de truites à Neau conforte le choix du syndicat d'assurer la continuité écologique sur le cours de

Alexis ROBERT, représentant du Conseil Départemental 53, ajoute que l'Agence de l'eau Loire Bretagne effectue également des suivis d'indicateurs à FORCE, et les IPR sont réalisés tous les 2-3 ans.

SUIVI BOTANIQUE

Avant les travaux de réaménagement du plan d'eau de MONTSURS, l'association MNE (Mayenne Nature Environnement), à la demande du Syndicat, avait réalisé un inventaire de la flore sur le site de l'ancien plan d'eau. L'objectif était d'identifier et de localiser les espèces végétales patrimoniales, puis de procéder à d'éventuels déplacements lors de la phase travaux afin de permettre leur maintien sur le site.

Les travaux étant finis, un suivi botanique sur 6 espèces de plantes inventoriées avant les travaux a lieu tous les ans sur ce site à par MNE : 3 espèces ont été retrouvées en 2015 (2 en 2014).

Nom français	Nom scientifique	Statut	Année		
			2013	2014	2015
Laïche palmée	Carex muskigumensis	patrimonial			☑
Chénopode glauque	Chenopodium glaucum L.	hort.	☑		
Souchet brun	Cyperus fuscus L.	Det	☑		
Séneçon à feuilles de Barbarée	Senecio aquaticus Hill subsp. erraticus (Bertol.) Tourlet	Lrma anx 2, Det	☑		
Faux riz	Leersia oryzoides (L.) Swartz	Det	☑	☑	☑
Oenanthe à feuilles de Peucedan	Oenanthe peucedanifolia Pollich	Det	☑	☑	
Rorippe à petites fleurs	Rorippa palustris (L.) Besser	Det	☑		
Patience maritime	Rumex maritimus L.	Lrma anx 1, Det	☑		

Tableau 1 : Liste des espèces végétales patrimoniales rencontrées en 2013, 2014 et 2015

ETUDES EN COURS

> Etude sur le Vaas à ST CENERE : Une modification du busage est prévue, celui-ci est perché sous voirie. Présence d'un lit bétonné et d'un batardeau illégal. Le propriétaire a un projet de mare.

Une étude a été lancée sur l'aménagement du site, elle est réalisée par le bureau d'études HYDRO CONCEPT.

Projet de travaux à prévoir sur 2016.

> Etude sur le complexe hydraulique Méral à MONTSURS/BREE : Les relevés topographiques ont été réalisés. La phase AVANT PROJET est en cours de finalisation. Ce projet a pour objectif d'assurer la continuité écologique entre la Deux-Evailles et la Jouanne (et notamment au niveau du pont de la RD et du pont SNCF) tout en réduisant les problèmes de dégradations des pieds de murs en aval de la RD.

> Etude sur le devenir du barrage d'ARGENTRE : L'étude globale est réalisée par le bureau d'études SCE de NANTES. Une étude complémentaire sur la stabilité de la digue a été nécessaire, elle a été effectuée par le bureau d'études HYDROGEOTECHNIQUE. Cette étude a mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux pour renforcer la digue.

Le Conseil municipal d'ARGENTRE prendra une décision courant décembre 2015.

Le plan d'eau d'ARGENTRE fait partie des lieux de baignade en Mayenne avec une des meilleures qualités d'eau. Le maintien de cet état de fait est une priorité pour le Syndicat. Des solutions devront donc être trouvées pour alimenter le plan d'eau tout en conservant une bonne qualité de l'eau.

> Etude relative à l'aménagement du complexe hydraulique Plan d'eau/Rivière la Jouanne à NEAU: C'est le bureau d'études ISL Ingénierie (49) qui a été mandaté pour réaliser cette étude. Elle a débuté en novembre 2014.

Un aménagement de la prise d'eau a été réalisé pour avoir une alimentation plus fréquente du plan d'eau. La reprise du seuil a été effectuée en juin 2015.

Des solutions ont été présentées à la mairie de NEAU :

- Utilisation de la pompe existante pour maintenir le plan d'eau en période estivale
- Reprise et végétalisation des berges pour limiter le réchauffement
- Création d'une zone humide et adaptation du plan d'eau.

BILAN FINANCIER 2015

> Travaux « lourds »

Désignation des Travaux	Communes	Montant prévisionnel	Montant du marché	Montant réel
Suppression busages	STE GEMMES LE ROBERT	5 500,00	4 025,00	4 025,00 + 425,00
Pont du Rocher	CHATRES LA FORET	10 000,00	4 062,50	4 062,50
Pont des Hermandières		10 000,00	3 712,50	3 712,50
Pont de la Chesnelière		7 000,00	1 925,00	1 925,00
Lit et Berge (Rocher)		8 560,00	5 565,00	5 565,00 + 787,00
Lit et Berge (Richefollières)		14 640,00	7 200,00	7 200,00 + 787,50
Lit et Berge (Hermandières)		6 500,00	3 777,50	3 777,50
Lit et Berge		ST CHRISTOPHE	10 100,00	6 755,00
Aménagement d'un gué	CHATRES LA FORET	2 500,00	2 350,00	2 350,00
Enlèvement mécanique d'embâcles	ST CENERE ENTRAMMES FORCE	4 800,00	3 200,00	3 200,00
Berge et frayère (Les Vaux)	FORCE	20 000,00	6 290,00	6 290,00
Diversification (La Valette)	ST CENERE	5 000,00	5 535,00	5 535,00
Rampe en enrochement (Les Bordeaux)	BREE	6 000,00	7 330,00	7 330,00
<i>Demande Financeurs</i>		<i>110 600,00 (Estimation = 75 000)</i>		<i>76 473,00</i>
	TOTAL	110 600,00	61 727,50 HT 74 073,00 TTC	63 727,50 HT 76 473,00 TTC

Réel = 93 % du prévisionnel

> Travaux « légers »

Désignation des Travaux	Montant prévisionnel	Montant du marché	Montant réel
Entretien léger (Ruisseau de Châtres)	800,00	388,00	388,00
Enlèvement manuel d'embâcles	4 600,00	2 240,00	688,00
Plantations diversifiées en berge (Ruisseau de Châtres)	8 970,00	9 660,00	9 660,00
Arrachage Renouée du Japon (MONTSURS)	-	240,00	180,00
Demande Financeurs		16 924,00	10 916,00
TOTAL	14 370,00	12 528,00 HT 12 528,00 TTC	10 916,00 HT 10 916,00 TTC

Réel = 75 % du prévisionnel

> Suivis et Etudes

Désignation des Travaux	Montant prévisionnel	Montant du marché	Montant réel
Suivi des indicateurs	8 200,00	8 112,00	8 112,00
Suivi botanique (MONTSURS)	1 900,00	1 935,00	1 935,00
Etude « Méral » (MONTSURS/BREE)	12 000,00	10 620,00	10 620,00
Etude « Vaas » (ST CENERE)	1 500,00	1 320,00	1 320,00
Demande Financeurs		23 600,00	21 987,00
TOTAL	23 600,00	21 987,00	21 987,00

Réel = 93 % du prévisionnel

PROJETS CTMA 2016

Nicolas BOILEAU présente le projet de programme de travaux dans le cadre du CTMA pour l'année 2016.

> Objectif 1 : « Finir » le ruisseau de Châtres

Cours d'eau	Lieu	Nature des travaux	Type	Qté	Coût estimé
Ruisseau de Châtres	Aval Chesnelière à Morand	Plantations	Diversification / Protection berges	0,5 kms	3 500
		Clôtures + Pompe à Nez	Diversification / Protection berges	1,5 kms + 2 pompes	7 550
	Amont et sites à compléter ?	Clôtures + Pompe à Nez	Diversification / Protection berges	?	5 000
	Pont de la Planche Marguerite	Protection berge et pont / recharge	Diversification / Protection berges	1	3 000
	Barrage de la Motte (Tertre)	Démantèlement + berges	Continuité	1	8 400
	Le Tertre	Recharges		108 ml	2 700
	Seuil du Tertre	Seuil à écrêter, abreuvoir à renforcer	Diversification	1	1 000
TOTAL					31 150

Nicolas BOILEAU signale que certains propriétaires, au vue des travaux réalisés cette année, souhaiteraient que certains aménagements soient également effectués chez eux. Ces personnes avaient déjà été sollicitées en 2015 et avaient refusé. M. Le Président précise que les membres du bureau ne souhaitent pas revenir en arrière, ces propriétaires ayant refusés les travaux en 2015.

Nicolas BOILEAU ajoute que les travaux demandés ne sont pas prioritaires.

Les membres du COPIL suivent la position du bureau, il n'y aura pas de retour en arrière. Ils ne souhaitent pas bousculer le programme.

> Objectif 2 : « Compléter » la Jouanne

Cours d'eau	Lieu	Nature des travaux	Type	Quantité	Coût estimé
La Jouanne	Seuil aval des Bordeaux à BREE	Rampe à créer	Continuité	1	2 000
	La Mazure à FORCE / ENTRAMMES	Recharges	Diversification	411 ml	10 275
	Souffrette aval à FORCE / ENTRAMMES	Franchissement pont ruiné	Continuité	1	15 000
				TOTAL	27 275

> Objectif 3 : Maintien de l'entretien sur le bassin

Cours d'eau	Lieu	Nature des travaux	Type	Qté	Coût estimé
Les Nayères	La Cour à STE GEMMES	Abattage ripisylve malade	Entretien	400 ml	4000
Ensemble du bassin		Embâcles			10 000
Jouanne	Montsûrs	Arrachage Renouée			1 200
				TOTAL	15 200

> Objectif 4 : Actions sur les 9 ouvrages de la Jouanne

Ouvrage	Lieu	Nature des travaux	Coût estimé	
Montaigu	ARGENTRE	Démantèlement et mesures compensatoires (clôtures, frayère?)	10 000	
Grenusse	ARGENTRE	Démantèlement et seuil	5 000	
La Porée	BONCHAMP	Démantèlement / Renaturation	10 000	
			TOTAL	25 000

Nicolas BOILEAU précise que les propriétaires des ouvrages du Montaigu et de Grenusse à ARGENTRE, ont déjà donné leur accord pour les travaux.

Il est proposé des réaliser une étude complémentaire pour les ouvrages du Moulin Neuf et du Moulin de la Roche à ARGENTRE. Le propriétaire du Moulin Neuf en a fait une demande écrite auprès du Syndicat.

Il est proposé, dans un souci d'économie, pour mutualiser les coûts d'intervention d'un bureau d'études, d'y inclure le Moulin de la Roche sous réserve de l'acceptation du propriétaire. Le moulin de la Roche est un projet plus complexe.

Les membres du COPIL donnent leur accord pour jumeler ces études (sous réserve de l'accord du propriétaire du moulin de la Roche).

Pour les autres ouvrages, le Syndicat relancera la concertation avec les propriétaires.

> Objectif 5 : Autres sites / Opportunités

Cours d'eau	Lieu	Nature des travaux	Coût estimé
Ruisseau du Vaas	ST CENERE	Démantèlement / Pont cadre / Renaturation lourde, ...	?
Deux-Evailles	MONTSURS BREE	Radier du pont / Mur / Continuité	?

Bilan financier prévisionnel des travaux 2016

Objectifs	Coût estimé (TTC)
1 - Ruisseau de Châtres	31 150
2 - Jouanne	27 275
3 - Entretien	15 200
4 - Ouvrages	25 000
5 - Autres sites	?
TOTAL	> 98 625

Bilan financier prévisionnel des études et communication 2016

Objectifs	Coût estimé
Suivis indicateurs biologiques	12 000
Etude complémentaire ouvrage (x1)	6 000
Etude complémentaire Argentré ?	?
Communication	?
Total	?

M. BELLIER demande si pour les études sur les ouvrages, cela sera comme sur le Vicoin, pour chaque ouvrage, plusieurs scénarii d'aménagement seront proposés.

Nicolas BOILEAU indique ce sera le cas et le droit d'eau sera respecté.

M. BELLIER rappelle que si le droit d'eau est reconnu, les propriétaires sont obligés de mettre en conformité leur ouvrage pour la circulation des poissons et des sédiments. Si c'est un démantèlement, tout est pris en charge par la collectivité. Par contre, si c'est un aménagement, une participation peut être demandée aux propriétaires lorsqu'ils font état de demandes supplémentaires ou pour valoriser un intérêt ou un usage privé.

Jean-Pierre ROCHE précise que c'est le propriétaire qui doit se mettre en conformité et non par la collectivité.

Les membres du COPIL approuvent ce programme 2016.

Le Président,
Robert GESLOT

